Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Gesellschaft für das Gute und Gemeinnützige Basel	Überbauung Liegenschaft Claragraben 123 in Basel, CP	Architekten, die im Wirtschaftsraum Nordwestschweiz (Kantone Basel-Stadt und Baselland sowie die Bezirke Mittleres Rheintal, unteres Fricktal, Laufental, Thierstein und Dorneck) seit dem 1. Januar 1980 wohnen und Geschäftssitz haben oder im Kanton Basel-Stadt heimatberechtigt sind	22 février 82 (dès le 12 oct.)	
Regionale Verkehrsbetriebe Baden-Wettingen	Bushof in Wettingen, CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Aargau Wohn- oder Geschäftssitz haben	1er mars 82	
Burgergemeinde Bern	Überbauung Areal Kocherspital, CP	Architekten, die das Burgerrecht der Burgergemeinde Bern besitzen und seit dem 1. Januar 1980 Wohn- und Geschäftssitz in der Schweiz haben	15 mars 82	
Einwohnergemeinde Ipsach	Gemeindezentrum, CP	Alle Architekten und Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 im Amt Nidau Wohn- oder Geschäftssitz haben oder im Amt Nidau heimatberechtigt sind	26 mars 82 (dès le 16 nov.)	
Kanton Basel-Stadt, Gemeinde Riehen	Überbauung «Gehrhalde» in Riehen, CP	Architekten und Planungsfachleute, die in den Kantonen Basel-Stadt oder Basel-Landschaft heimatberechtigt oder mindestens seit dem 1. Oktober 1980 niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz)	**Nouveau:** 7 avril 82	
Baukommission der Stadt Grenchen SO	Wohnüberbauung des «Bockrain-Areals», CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1980 in der Region Grenchen–Büren–Oberer Bucheggberg Wohn- oder Geschäftssitz haben	23 avril 82 (20 nov. 82)	
Stadtrat von Zürich	Wohnüberbauung auf dem ehemaligen Tramdepotareal Tiefenbrunnen in Zürich-Riesbach	Alle in der Stadt Zürich seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie alle Architekten mit Bürgerrecht in der Stadt Zürich	30 avril 82	
Département des travaux publics du canton de Berne	Immeuble administratif de district à la rue de l'Hôpital à Bienne, CP	Tous les professionnels ayant leur domicile privé ou professionnel dans les districts d'Aarberg, Bienne, Büren, Courtelary, Cerlier, Moutier, La Neuveville ou Nidau depuis au moins le 1er janvier 1981	1er mai 82 (10 nov. 81)	21/81 B 106
Ville de Berne	Halle de sport, Centre sportif du Wankdorf, CP	Groupes d'architectes et d'ingénieurs civils ayant leur domicile privé et professionnel dans le canton de Berne au moins depuis le 1er janvier 1980 ou originaires du canton	31 juillet 82 (dès le 15 févr.) Inscription jusqu'au 8 février 82	

Nouveaux dans cette liste

Commune d'Etoy, VD	Salle de sports polyvalente, CP	Tous les architectes reconnus et domiciliés dans le canton de Vaud au moins depuis le 1er janvier 1981	4 juin 82 (26 février 81)	3/82 B 10
Commune de Port-Valais	Salle de sports et locaux communaux au Bouveret; salle polyvalente aux Evouettes, CP	Architectes établis dans le canton au moins depuis le 1er janvier 1981 et architectes valaisans établis en Suisse (architectes inscrits au REG A ou B, expérience équivalente ou dipl. EPF ou ETS)	30 avril 82	3/82 B 10
Verband der röm.-kath. Kirchgemeinde der Stadt Zürich	Gestaltung eines Grabmals im Friedhof Sihlfeld (Zürich)	Bildhauer, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 ihren Wohnsitz oder Bürgerrecht im Kanton Zürich haben.	27 et 28 mai 82 (19 février 82)	

Carnet des concours

Centre d'exploitation du Nord vaudois à Yverdon Concours d'idées pour l'animation artistique

Résultats

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a organisé un concours d'idées pour l'animation artistique du centre d'exploitation des autoroutes, du Service des automobiles et du Service des eaux du Nord vaudois à Yverdon.

Composition du jury

MM. André Rouyer, architecte-adjoint au Service des bâtiments de l'Etat, président; Georges Gruninger, chef du Service des automobiles; Marcel Cochand, lieutenant à la Gendarmerie vaudoise; Bernard Quartenoud, délégué de la commission cantonale des activités culturelles; Aldo Dolci, architecte, Yverdon; Pierre Chevalley, artiste-peintre, Yverdon; Rolf Lehmann, artiste-peintre, Yverdon, et Robert Dubary, ingénieur au Bureau des autoroutes, suppléant.

Le jury a attribué les prix suivants:
1er prix: Fr. 28 000.—, M. Jean Scheurer, artiste, Lausanne (ce montant comprend la réalisation); 2e prix: Fr. 1000.—, M. G. Jaquier, artiste, Chavornay; 3e prix: Fr. 1000.—, M. L. Nussbaumer, artiste, La Sarraz; 4e prix: Fr. 500.—, M. P.-E. Genier, artiste, Lausanne; 5e prix: Fr. 500.—, M. J. Chiaradia, artiste, Fontanezier.

Les projets seront exposés à la salle Léon Michaud, au château d'Yverdon, du 18 au 23 février 1982, de 14 à 18 heures.
Ce ne sont pas moins de 27 projets qui ont été déposés dans les délais.

Salle de sports polyvalente, Etoy — concours de projets

Ouverture

La Municipalité d'Etoy ouvre un concours d'architecture (concours de projets selon art. 6 de la norme SIA 152) pour la construction d'une salle de sports polyvalente avec prolongements extérieurs, afin de mettre à disposition de la population d'Etoy un ensemble sportif répondant à ses besoins actuels et futurs, selon un programme défini par la Municipalité.

Participation

Ce concours est ouvert à tous les architectes reconnus et domiciliés dans le canton de Vaud au moins depuis le 1er janvier 1981.

Composition du jury

Président: M. J.-P. Ortis, architecte-urbaniste SIA FUS.

Membres: MM. Magnollay, syndic; Buclin, municipal des bâtiments; Wasserfallen, architecte, chef du service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud, et Reverdin, architecte-urbaniste SIA.

Suppléants: MM. Urech, architecte-urbaniste SIA FUS et Walter, président de la commission du plan des zones du Conseil communal.

Prix

Un montant de 24 000 francs est à la disposition du jury pour attribuer de 3 à 5 prix et un montant de 5000 francs pour des achats éventuels.

Questions

Les questions relatives au règlement et au programme du concours doivent être envoyées par écrit, sous le couvert de l'anonymat, jusqu'au *15 mars 1982* au greffe municipal d'Etoy (mention: Concours d'architecture pour la construction d'une salle de sports polyvalente).

Documents remis aux concurrents

Les documents suivants font partie intégrante des données du concours et seront remis aux concurrents:
— le règlement et programme du concours,
— le plan de la commune au 1:5000,
— le plan cadastral au 1:500 établi par un géomètre, en deux exemplaires,
— un schéma des constructions de protection civile,
— un exemplaire du plan de zones en projet.

Documents demandés

— un plan d'ensemble à l'échelle 1:5000 établi sur le tirage remis aux concurrents. Il comportera l'implantation du bâtiment, les accès piétons et routiers ainsi qu'une indication des aménagements extérieurs. Ce plan doit permettre de rendre compte de l'impact du bâtiment et de ses aménagements par rapport à l'environnement rural et au village,
— un plan masse à l'échelle 1:500 établi sur le tirage du plan de situation remis aux concurrents. Il comportera les constructions avec ombres portées à 45° venant du sud-ouest, ainsi que les diverses affectations prévues pour le terrain en fonction du programme,
— les plans de tous les niveaux à l'échelle 1:100 avec indication des locaux selon la liste du programme,
— les coupes et élévations nécessaires à la compréhension du projet à l'échelle 1:100 avec indication du terrain existant,
— une planche libre permettant au concurrent d'expliquer sa démarche par des schémas, perspectives, photos, etc.,
— le coût estimatif au m³ (rapport surface/cube selon normes SIA),
— une enveloppe cachetée contenant le nom du ou des auteurs du projet.

Délai de remise des projets

Les projets seront remis sous forme anonyme à l'adresse du greffe municipal à Etoy, pour le *4 juin 1982.* Pour les envois, le timbre de consignation postal fera foi. (Ouverture du bureau les 3 et 4 juin 1982 de 13 h. 30 à 17 h.)

Le Bouveret: salle de sports et locaux communaux Les Evouettes: salle polyvalente

La commune valaisanne de Port-Valais organise un concours de projets pour les objets mentionnés ci-dessus, ouvert à tous les architectes établis en Valais au moins depuis le 1er janvier 1981 ainsi qu'aux architectes valaisans établis en Suisse.
Ce concours nous a malheureusement été annoncé trop tard pour être publié en temps utile dans nos colonnes, puisque le délai d'inscription était fixé au *22 janvier 1982.* Ce retard est regrettable, puisqu'il s'agissait d'un concours certainement intéressant et pour lequel une somme totale de 46 000 francs est à disposition pour les deux objets concernés. Signalons tout de même que le délai de remise des projets est fixé au *vendredi 30 avril 1982* et que ces projets doivent être envoyés à l'*Etat du Valais, Service des bâtiments, 1950 Sion.*

Concours international d'architecture SAPIG (Arabie séoudite)

En octobre 1981, l'UIA a été informée de l'organisation d'un concours international d'architecture pour la construction d'un hôtel et d'appartements en Arabie séoudite. D'après les informations annoncées dans la presse nationale de plusieurs pays européens, ce concours serait organisé par la société SAPIG, représentée à Paris par un certain Monsieur Hassaan, domicilié à l'Hôtel Résidence Kléber, 97 rue Lauriston, Paris 16e.
Malheureusement, malgré de nombreuses tentatives, le secrétariat général de l'UIA n'a jamais pu entrer en communication avec les organisateurs et les nombreux messages laissés à l'hôtel cité sont restés sans suite. Aujourd'hui, M. Hassaan semble avoir disparu sans laisser d'adresse.
Ce concours n'étant pas approuvé par l'Union internationale des architectes, celle-ci se doit d'informer les sections de l'UIA que *l'Union ne pourra, en aucun cas, défendre les intérêts des participants en cas de conflit. Par conséquent, elle déconseille à tous les architectes de participer à ce concours.*

Expositions

Architecture suisse 70/80

Plus de détails nous sont parvenus sur cette exposition itinérante, qui est ouverte à Martigny, dans les locaux de la Fondation Pierre-Gianadda, du 9 janvier au 14 février 1982 (13 h. 30 - 18 h.; fermé le lundi).
Il s'agit du bilan d'une décennie d'architecture suisse, sous forme d'une exposition organisée par la fondation Pro Helvetia sous le patronage de la Fédération des architectes suisses (FAS). La sélection des ouvrages exposés a été faite par des architectes de la FAS, le soin de la présentation revenant à Werner Blaser, architecte à Zurich.
Si nous avons bien compris la plaquette en français consacrée à l'exposition, d'une présentation quelque peu confuse, et faute d'avoir encore pu visiter cette dernière, elle se compose de trois volets:
— Un préambule. Dans la tradition de l'architecture rurale, quatre études des écoles techniques supérieures des deux Bâle et de Winterthour.
— Documentation. Dans la tradition de l'architecture moderne, 30 exemples de Suisse allemande, de Suisse romande et du Tessin.
— Présentation visuelle. Dans la tradition de l'école d'architecture, présentations de l'EPFZ et de l'EPFL.

Deux expositions identiques circuleront jusqu'en 1984, l'une en Europe et l'autre sur le continent américain ainsi qu'en Extrême-Orient.
Ajoutons que pour le temps où elle séjournera à Martigny, cette exposition sera complétée par une présentation de l'architecture contemporaine valaisanne.
C'est avec beaucoup de plaisir que la rédaction recevrait les commentaires des architectes qui auront visité cette exposition, qui représente certainement une intéressante tentative de rapprochement entre l'architecture et ses usagers.

Rédaction

Congrès

Journée d'étude sur les géotextiles

Zurich, 4 mars 1982

Cette première journée d'étude publique organisée par l'ASPG[1] aura lieu au Laboratoire des machines de l'EPFZ, auditoire D28, Sonneggstrasse 3 à Zurich, de 10 h. à 16 h. 30. Huit personnalités de renom traiteront les trois thèmes suivants:

[1] Association suisse des professionnels des géotextiles.